



Consultation sur le rapport du Conseil d'État à l'intention du Grand Conseil concernant un dispositif cantonal de lutte contre le surendettement et un projet de loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement (LLPS)

1. STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT

1.1. Partagez-vous les constats posés quant à l'impact social et économique du surendettement ?

D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord Sans avis

Remarques éventuelles :

Être endetté est aujourd'hui très stigmatisant et a de nombreuses conséquences sociales (induisant d'autres coûts collatéraux) et économiques pour toute la collectivité.

1.2. Que pensez-vous de la volonté du Conseil d'État de renforcer la politique contre le surendettement ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

Remarques éventuelles :

De l'investissement dans ce domaine peut contenir et réduire les dommages causés par ce fléau. Il faut donc une politique volontariste accompagnée de moyens humains et financiers.

2. PLATEFORME CANTONALE DE LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT

2.1. Comment appréciez-vous la création d'une plateforme qui œuvre en tant qu'observatoire du phénomène, organe de consultation et force de propositions concernant les actions à entreprendre ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

Remarques éventuelles :

C'est une bonne idée, mais les Verts observent régulièrement que les commissions consultatives, techniques ou autres ont de la peine à véritablement être forces de proposition. Si cet observatoire doit définir les mesures, il faudra qu'il soit bien encadré: une ressource humaine interne à l'État doit être affectée en continu pour l'animation et le suivi de la plateforme. Une ressource externe ponctuelle comme prévue ne semble pas suffisante. Il ne faut pas attendre non plus de la plateforme qu'elle pilote et mette en œuvre seule ce dispositif.

2.2. La démarche de fonctionner sur la base de plans quadriennaux de mesures vous semble-t-elle pertinente ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

Remarques éventuelles :

Cette démarche permettra une évaluation des mesures mises en œuvre, un ajustement régulier et une adaptation continuelle aux programmes des autres cantons romands qui auront fait leurs preuves.

Attention au rythme de 4 ans qui peut coïncider avec des changements de gouvernement : tout ne devra pas être remis en question à chaque législature.

3. SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

3.1. Jugez-vous pertinente la volonté d'élargir et de renforcer les actions de prévention et de sensibilisation par publics cibles ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

Remarques éventuelles :

Chaque public cible est confronté à un ou plusieurs types de difficultés propres à une situation donnée (divorce, chômage, naissance, etc.) : il est pertinent de délivrer les bons messages et les bonnes mesures pour chaque public.

4. DÉTECTION PRÉCOCE

4.1. Partagez-vous la conviction que la lutte contre le surendettement passe aussi par une détection qui doit intervenir le plus tôt possible ?

D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord Sans avis

Remarques éventuelles :

- Cette détection doit être faite particulièrement au service des contributions, puisque les tranches d'impôts sont souvent la première chose que les personnes rencontrant des difficultés financières arrêtent de payer.
- Un axe de détection pourrait être ajouté: dès qu'un ménage se sépare et occupe 2 domiciles. Il faudrait intervenir à ce moment où tous les coûts augmentent fortement et où la situation de chacun-e se trouve péjorée.
- Un-e chargé-e de projet pour une durée maximale d'un an ne semble pas suffisant pour développer ce dispositif: même si la détection précoce devra se faire avec les ressources existantes, il faut concevoir des processus solides et adaptés à chaque service.

4.2. Pensez-vous que les partenaires privés devront également être impliqués dans cette démarche à terme ?

D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord Sans avis

Remarques éventuelles :

Une définition précise des « partenaires privés » serait la bienvenue : CSP/Caritas ? Banques, assurances-maladies, etc. ?

5. DÉSENDETTEMENT

5.1. Que pensez-vous du nouveau dispositif mis en place pour l'assainissement et le désendettement par l'État pour l'ensemble des dettes publiques et privées ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

Remarques éventuelles :

Le fait de mettre le processus d'assainissement de dettes à l'OREE (alors qu'il incombait au Fonds de désendettement avant) risque de poser des problèmes; cela fait plusieurs années que des blocages sont pointés du doigt entre le CSP/Caritas et l'OREE (position sur les remises concernant les créances publiques notamment). En quoi ce nouveau dispositif va-t-il régler les problèmes actuels de collaboration, faisant que nombre de dossiers ne peuvent obtenir un prêt du Fonds? Nous suggérons que l'OREE se dote d'un collaborateur au profil "social" afin d'accompagner les personnes en difficultés d'une façon optimale et de jouer le rôle de « médiateur » lors des divergences de vue entre les partenaires externes et l'OREE.

6. LOI

6.1. Estimez-vous, comme le Conseil d'État, qu'une politique volontariste de lutte contre le surendettement doit pouvoir se fonder sur une loi qui ancre ses principes fondamentaux de manière formelle ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

Remarques éventuelles :

Les Verts sont ravis que cette politique publique trouve un ancrage légal, mais rappellent qu'une surveillance attentive de la mise en œuvre de ce dispositif cantonal sera indispensable.

Commentaires complémentaires :

P25 : Graphique incompréhensible : que veut-dire "DES"?

Les Verts relèvent que le budget prévu pour mandater les partenaires externes en matière de conseil et soutien à l'assainissement n'augmente pas. Cependant il est nécessaire d'affecter plus de moyens pour que plus de personnes puissent bénéficier de leur service.

Les Verts préconisent l'introduction d'un prélèvement à la source facultatif / sur une base volontaire des tranches d'impôt. Cette mesure a fait ses preuves et est déjà en application pour les permis B. D'un point de vue juridique, rien ne semble empêcher le canton de proposer cette mesure, quitte à envisager un système de dédommagement des employeurs qui offriraient cette possibilité. In fine, l'argent sera récupéré puisque les tranches d'impôts seront bien mieux encaissées par l'Etat.

Les Verts préconisent également que les tranches d'impôts soient désormais divisées en 12, ce qui permet aux petits revenus de mieux gérer leur budget et d'éviter de tomber dans des situations de non-paiement.

Les acomptes payés en trop devraient pouvoir être reportés pour l'année fiscale suivante au lieu d'être directement remboursés au contribuable, comme c'est le cas actuellement.

Les Verts demandent au canton d'interdire la publicité pour les crédits à la consommation sur le territoire cantonal.

Les Verts trouveraient pertinent que les partenaires privés tels que CSP/Caritas offrent un service de parrainage bénévole ou de référent pour les personnes qui essaient de sortir de la spirale du surendettement, dans le but de les soutenir dans leur démarche. Pour une personne ayant des difficultés financières, chaque geste du quotidien peut influencer sur sa situation (prendre un café après son repas, etc.) : un appui/coaching/une soupape serait bénéfique.

Autres problématiques du système économique actuel ayant une influence négative sur le surendettement :

- Il est actuellement trop difficile de sortir d'une situation de surendettement (tant que l'impôt n'est pas inclus dans le minimum vital). Cela encourage d'ailleurs le travail non-déclaré.
- Acheter une voiture en leasing est trop fortement encouragé et touche un large spectre de la population. Il n'est pas anodin d'acheter une voiture avec de l'argent que l'on ne possède pas.
- Le fait qu'on puisse déduire ses dettes et ses intérêts (leasing, etc.) des impôts encourage un cercle vicieux.
- Devenir indépendant en mettant son 2ème pilier à contribution pour monter son entreprise semble coûter beaucoup plus à la société que ce que cela ne rapporte. A l'ORP, Il ne doit pas y avoir un encouragement aussi fort à se lancer en tant qu'indépendant.